

LE PETIT CAUSSENARD

Bulletin d'info Calès N° 13 SEPTEMBRE 2018

LE MOT DU MAIRE

Cette année encore nous avons eu le plaisir de voir cet été s'ouvrir toutes les résidences secondaires et d'accueillir de nombreux touristes qui ont pu apprécier la beauté et la diversité de nos paysages lotois.

La fête de CALES a remportée comme les années précédentes un véritable succès. Ce fut à nouveau l'occasion de réunir les Calèsiens (petits et grands), leurs familles et amis pour un moment de convivialité.

La période estivale s'achève, les petits vont reprendre le chemin de l'école et les adultes leurs activités.

Il en est de même pour les élus qui doivent travailler notamment sur l'adressage, dossier obligatoire d'urbanisme pour 2020, mené par M. POUILLY.

Cette nouvelle directive a pour objectif de répertorier chaque propriété avec un numéro et un nom de rue. Ainsi elle permettra de fluidifier et fiabiliser la distribution du courrier et des livraisons de colis mais aussi de permettre aux services d'urgences (pompiers, SAMU, Police etc) et au service à la personne (ADMR, livraison de repas, au personnel médical et paramédical se déplaçant à domicile) une localisation plus aisée donc plus rapide des interventions ou prestations.

AIRE DE JEUX

Dimanche 5 août nous avons inauguré l'aire de jeux de Calès sous la canicule, suivie par un goûter organisé au foyer rural où nous avons partagé un moment convivial.

Dans sa courte allocution Madame le Maire a particulièrement remercié Patrick POUILLY qui a porté ce projet avec enthousiasme, dynamisme et volontarisme. Elle a également chaleureusement remercié les quelques calèsiens qui ont apporté bénévolement leur aide et assistance à Patrick, et aux agents communaux en citant Pierre MALBAUT pour son aide technique et amicale, Bernard THOMAS, Dimitri TSOLAKOS et Alain TASSET sans oublier Claude CHENUIL pour sa participation à l'acquisition des balançoires.

Madame le maire espère que cette aire de jeux sera le point de rencontre de petits calèsiens et de vacanciers qui pourrons partager des moments récréatifs.



HANGAR

Les travaux du hangar municipal ne pouvaient commencer qu'après la notification d'attribution des subventions demandées. Nous venons de recevoir la subvention de la Région à hauteur 8600€ et la subvention de CAUVALDOR au titre des fonds de concours pour 5738€.

Malgré l'intervention de Monsieur le député, Aurélien PRADIE, nous n'avons obtenu aucune aide au titre de la réserve ministérielle.

Les entreprises retenues ont été informées et les travaux devraient débuter mi-septembre.

LISTE DES MAIRES

A la demande de calèsiens qui souhaitent que la commune conserve la mémoire de ses anciens maires, Madame le Maire a mandaté son adjointe, Dominique BROSSIER pour rechercher dans les archives les élus de CALES depuis le début du XXe siècle.

13 maires ont été répertoriés à ce jour et portés à la connaissance de tous sur le site Web de Calès.

Une réflexion est menée pour trouver un support adéquat afin qu'ils puissent être honorés dans la salle du conseil municipal.

SITE WEB

Le site web de Calès initié et porté par Claude Chenuil a été enrichi de nouvelles rubriques afin de permettre l'accès en ligne aux Calèsiens des procès-verbaux des conseils municipaux et du journal local « Le petit caussenard » et autres informations ponctuelles.

Des mises à jour des coordonnées des chambres d'hôtes et gîtes ainsi que la mention des activités touristiques locales ont également été ajoutées.

La commission de communication composée de Claude Chenuil, Any Loubières, Dominique Brossier et Marie-Noëlle Tsolakos doit se réunir prochainement afin de poursuivre les travaux de mises à jour et enrichissement du site.

L'objectif est de continuer à le faire vivre au quotidien en diffusant actualités, activités touristiques, démarches administratives etc.

POUBELLES

Cette année encore nous avons eu à déplorer les nuisances de surcharge des poubelles et les odeurs nauséabondes dues à la canicule et au non nettoyage des containers par le SYMICTOM.

Après réclamation nous avons obtenu l'échange des containers le 21 août dernier, mais il convient de trouver une solution adéquate pour l'été prochain.

Nous allons demander à la société de doubler les ramassages pour les mois de Juillet et Août, période où l'activité estivale est la plus chargée.

Le conseil municipal réfléchit sur l'option de déplacer les containers du centre bourg afin d'éviter les nuisances pour les riverains.

Néanmoins un effort est à faire par tous les calèsiens sur le respect des consignes de tri, c'est seulement par l'implication de tous que nous maîtriserons ces nuisances.

Rappel :

- Le CONTAINER À VERRES recueille les bouteilles, les bocaux, pots en verre sans bouchons ni couvercles.
- Le BAC VERT recueille les déchets recyclables (papier non souillé, carton plié, briques, boîtes de conserve, canettes métalliques, barquettes, et les plastiques)
- Les BACS MARRON sont réservés aux déchets organiques alimentaires
- Les végétaux, palettes, cagettes, équipement électrique, encombrants, gravats, pots de peinture doivent être déposés en déchetterie exclusivement.

Nous avons constaté aussi, au centre bourg, des déchets alimentaires déposés à même le bac, sans sac plastique !!

Enfin il est souhaitable que chacun dépose ses déchets dans les containers les plus proches de son domicile.

VOIRIE

CAUVALDOR, dans le cadre de la voirie communautaire, a décidé pour cette année de refaire la bretelle menant à la route sous-école, ainsi que la route allant du « Petit Relais » aux dernières maisons du chemin de LACOSTE.

Nous déplorons de ne pas avoir été informés en amont des dates d'intervention des prestataires, ce qui nous aurait permis de prévenir les riverains de ces travaux.